

Curiosités : Après le 8 mai 1945, une zone d'occupation de l'Allemagne a été attribuée à la Belgique, au même titre qu'aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne, la France et l'URSS. Vrai ou faux ?

23-06-2011

avec

- Une zone d'occupation de l'Allemagne n'a pas été formellement attribuée à la Belgique, comme cela a été le cas pour les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et l'URSS

- Des troupes belges ont en revanche participé à l'occupation aux côtés des Britanniques.

- Elles disposaient d'une autonomie opérationnelle, mais dépendaient territorialement du commandement britannique.

- En 1946, il y avait 15 000 militaires belges en Allemagne.

- Et une moyenne de 35 000 jusqu'à leur départ définitif en 2005.

